

HEINE Fiber Optic (F.O.) Laryngoscope Handles



CE 93/42/EWG/CEE/EEC

HEINE Optotechnik GmbH & Co. KG
Kientalstr. 7 · 82211 Herrsching · Germany
Tel. +49 (0)81 52/38-0
Fax +49 (0)81 52/38-2 02
E-Mail: info@heine.com · www.heine.com
med 4897 1/5.11



Allgemeine Gewährleistung

Anstelle der gesetzlichen Gewährleistungsfrist von 2 Jahren übernehmen wir für dieses Gerät (ausgenommen Verbrauchsmaterialien wie z.B. Lampen, Tips und Batterien) eine Garantie von 5 Jahren ab Warenauslieferung ab Werk.

Diese Garantie gilt für einwandfreies Arbeiten bei bestimmungsgemäßer Verwendung und Beachtung der Gebrauchsanweisung. Während der Dauer der Gewährleistung und Garantie werden auftretende Fehler und Mängel am Gerät kostenlos beseitigt, soweit sie nachweislich auf Material-, Verarbeitungs- und/oder Konstruktionsfehlern beruhen. Fügt ein Besteller während der Gewährleistung einen Sachmangel, so trägt er stets die Beweislast dafür, dass das Produkt bereits bei Erhalt der Ware mangelhaft war. Diese gesetzliche Gewährleistung und die Garantie beziehen sich nicht auf solche Schäden, die durch Abnutzung, fahrlässigen Gebrauch, Verwendung von nicht original HEINE Teilen / Ersatzteilen (insbesondere Lampen, da diese speziell für HEINE Instrumente nach folgenden Kriterien entwickelt wurden: Farbtemperatur, Lebensdauer, Sicherheit, optische Qualität und Leistung), durch Eingriffe nicht von HEINE autorisierter Personen entstehen oder wenn Vorschriften in der Gebrauchsanweisung vom Kunden nicht eingehalten werden. Jegliche Modifikation der HEINE Geräte mit Teilen oder zusätzlich angebrachten Teilen, die nicht der HEINE Originalspezifikation entsprechen, führt zu einer Erlöschung der Gewährleistung auf die einwandfreie Funktion der Geräte und damit der Garantieanspruch wegen Mängel, soweit dies auf die Veränderung oder Ergänzung zurückzuführen ist. Weitere Ansprüche, insbesondere Ansprüche auf Ersatz von Schäden, die nicht am HEINE Produkt selbst entstanden sind, sind ausgeschlossen. Bei Reparaturen werden Sie sich bitte an Ihren Fachhändler, der das Gerät an uns oder unsere zuständige Vertretung weiterleitet.

Warranty

Instead of the usual 2-year guarantee, we guarantee this device for 5 years from the date of delivery from our factory (this excludes consumables such as bulbs, tips and batteries). We guarantee the proper function of the unit provided it is used as intended by the manufacturer and according to the instructions for use. Any faults or defects which occur during the guarantee period will be repaired free of charge provided they are caused by faults in material, design or workmanship. In the case of a complaint of a defect in the product during the guarantee period, the buyer must prove that any such defect was present at the time the product was delivered. The usual legal guarantee and warranty do not apply to incorrect use, the use of non-original HEINE parts or accessories. (Especially bulbs, as these are designed with emphasis on the following criteria: Color temperature, life expectancy, safety, optical quality and performance.) Also excluded are repairs or modifications made by persons not authorised by HEINE or cases where the customer does not follow the instructions supplied with the product. Any modification of a HEINE product with parts or additional parts which do not conform to the original HEINE specification will invalidate the warranty for the correct function of the product and further invalidate any warranty claims which result from such a change or modification. Further claims, in particular claims for damage not directly related to the HEINE product, are excluded. For repairs, please contact your supplier, who will return the goods to us or our authorized agent.

Garantie

A la place du délai de garantie légal de 2 ans, nous garantissons cet appareil (à l'exception des consommables comme par ex. les ampoules, les pointes et les piles) pendant cinq ans à compter de la livraison des marchandises départ usine. Nous garantissons le bon fonctionnement de l'instrument fourni, sous réserve qu'il soit utilisé selon les normes prescrites par le fabricant dans le respect du mode d'emploi. Tous les dysfonctionnements ou les pannes intervenant pendant la période de garantie légale et de garantie de l'entreprise seront réparés gratuitement, à condition qu'ils résultent d'un défaut des composants, de la conception ou de la fabrication. En cas de réclamation pour un défaut pendant la période de garantie légale, l'acheteur devra apporter la preuve que ce défaut existait au moment de la livraison. Cette garantie légale et la garantie de l'entreprise ne s'appliquent pas aux dommages résultant d'une usure normale, d'une utilisation incorrecte, de l'utilisation de pièces / pièces de rechange non d'origine HEINE (en particulier les ampoules, qui sont conçues spécialement pour HEINE selon les critères suivants : couleur de température, longévité, sécurité, qualité optique et performances). Sont également exclues toutes les réparations ou modifications effectuées par des personnes non autorisées par HEINE, ainsi que dans les cas où le client ne respecte pas les instructions du mode d'emploi. Toute modification des instruments HEINE avec des pièces ajoutées ou modifiées qui ne correspondent pas à la version originale des instruments entraîne une annulation immédiate de la garantie de bon fonctionnement et ainsi du droit à la garantie. Toutes réclamations ultérieures, en particulier pour le remplacement de dommages non directement liés au produit HEINE sont exclues. Pour les réparations, contactez votre fournisseur, qui nous retournera les marchandises ou les adressera à notre agent agréé.

Gekauft bei / Bought from / Acheté chez

am / date / le

Instructions d'utilisation

FRANÇAIS

Avant d'utiliser la poignée de laryngoscope F.O. HEINE, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et le conserver soigneusement pour toute consultation ultérieure.

 Ce produit électronique doit être recyclé selon les lois en vigueur.

Informations relatives à la sécurité

Champ d'application : Les poignées de laryngoscope F.O. sont exclusivement destinées à être utilisées avec des spatules à lumière froide pour l'intubation endotrachéale.

Consignes d'utilisation : Ne combiner les spatules qu'avec des poignées équipées d'une bague verte. N'utiliser pas dans un champ magnétique fort. Poignées rechargeables doivent être rechargées avant d'être utilisées. La Sté HEINE ne garantit le fonctionnement optimal de l'instrument que si celui-ci est utilisé avec des ampoules originales HEINE. L'illumination de l'ampoule peut être réduite fortement pendant l'utilisation si la batterie rechargeable n'a pas été rechargée suffisamment. Nous recommandons par conséquent un temps de recharge minimum de 10 minutes. Amener la lame en position normale de travail et vérifier que la lumière s'allume. Après quelques minutes d'utilisation les ampoules pour poignée de laryngoscope sont très chaudes. Les laryngoscopes ne doivent être utilisés que par du personnel compétent.

1. Poignée F.O.

Cette poignée se compose d'une douille (1) et d'un boîtier dévissable (2) pour piles ou batterie.

Remplacement des piles ou de la batterie : Dévisser le culot (3) à l'extrémité inférieure de la poignée pour retirer les piles ou la batterie.

Alimentation : 2 piles sèches type C/LR14, batterie rechargeable 3,5 V.

Transformation d'une poignée à piles en poignée rechargeable : Pour transformer une poignée à piles en poignée rechargeable, il faut une batterie rechargeable 3,5 V, une ampoule halogène HEINE 3,5 V (Réf. X-002.88.044) et un culot vissable (Réf. F-002.22.867).

Processus de charge : Le boîtier (2) contenant la batterie peut se recharger directement sur le chargeur NT 300 (cf. Instructions d'emploi du chargeur). Pour recharger une poignée complète (c'est-à-dire douille + boîtier), il est nécessaire de retirer, au préalable, l'adaptateur (5).

Remplacement de l'ampoule : Dévisser et retirer l'ampoule (4) usagée du boîtier, puis introduire et visser à fond la nouvelle ampoule.

Nettoyage et stérilisation : Le douille (1) de la poignée peut être, sans aucune restriction, stérilisé à l'autoclave, lavé ou immergé dans un produit liquide. En revanche, ne nettoyer le boîtier (2) des piles ou de la batterie qu'avec un chiffon imprégné de désinfectant.

2. Petite poignée F.O.

Cette poignée se compose d'une douille (7) et d'un boîtier dévissable (8) pour piles ou batterie.

Remplacement des piles ou de la batterie : Dévisser le culot (9) à l'extrémité inférieure de la poignée pour retirer les piles ou la batterie.

Alimentation : 2 piles sèches type AA/LR6 ou 3,5 V NiMH (Réf. X-002.99.106).

Processus de charge : Voir Instructions d'emploi du chargeur NT 300.

Remplacement de l'ampoule : Dévisser et retirer l'ampoule (10) usagée du boîtier, puis introduire et visser à fond la nouvelle ampoule.

Nettoyage et stérilisation : Le douille (7) de la poignée peut être, sans aucune restriction, stérilisé à l'autoclave, lavé ou immergé dans un produit liquide. En revanche, pour le boîtier (8) des piles ou de la batterie, ne nettoyer qu'avec un chiffon imprégné de désinfectant.

3. Poignée F.O. à manche court

Cette poignée se compose d'une douille (11), d'un boîtier dévissable (12) pour piles ou batterie et la tête de la poignée (13).

Avant l'utilisation, assurez-vous que la douille de la poignée est bien vissée avec la tête de la poignée à manche court!

Remplacement des piles : Dévisser la tête de la poignée (13) pour retirer le boîtier (12) contenant les piles.

Alimentation : 2 piles sèches type AA/R6.

Processus de charge : Néant (Poignée fonctionnant uniquement sur piles).

Remplacement de l'ampoule : Dévisser et retirer l'ampoule (14) usagée du boîtier, puis introduire et visser à fond la nouvelle ampoule.

Nettoyage et stérilisation : Après avoir retiré le boîtier (12) contenant les piles, le douille (11) et la tête de la poignée (13) peuvent être nettoyés et stérilisés par tout moyen à votre convenance.

4. Poignée grand angle

Cette poignée se compose d'une douille (15), d'un boîtier dévissable (16) pour piles ou batterie et la tête de la poignée (17).

Remplacement des piles ou de la batterie : Dévisser le culot (16) à l'extrémité inférieure de la poignée pour retirer les piles ou la batterie.

Alimentation : 2 piles sèches type C/LR14 ou batterie rechargeable 3,5 V.

Transformation d'une poignée à piles en poignée rechargeable : Pour transformer une poignée à piles en poignée rechargeable, il faut une batterie rechargeable 3,5 V, (une ampoule halogène HEINE 3,5 V, (Réf. X-002.88.044) et un capuchon vissable (Réf. F-002.22.867).

Processus de charge : Voir mode d'emploi du chargeur NT 300.

Remplacement de l'ampoule :

- Dévisser la tête (17).
- Pour ouvrir, tourner l'écrou (18) vers la gauche à l'aide de l'outil (22) livré avec la poignée. Utilisant une pièce de monnaie, il faut l'introduire simultanément dans la fente intérieure (18) et extérieure (19) et pousser vers le bas.
- Dévisser complètement l'écrou, puis retirer le cylindre (19) et l'ampoule (20).
- Introduire la nouvelle ampoule dans l'ouverture (21), puis insérer le cylindre (19), en veillant à ce que la fente soit orientée vers l'extérieur. Remettre l'écrou en place et visser à l'aide de la pièce de monnaie.
- Remettre la tête en place en veillant à ce que les repères (17) coïncident, puis visser à fond.

Nettoyage et stérilisation : Essuyer avec un chiffon imprégné de désinfectant. Seule la tête de la poignée peut être autoclavée ou immergée dans une solution de nettoyage ou nettoyée en autoclave.

5. Poignée F.O. SP

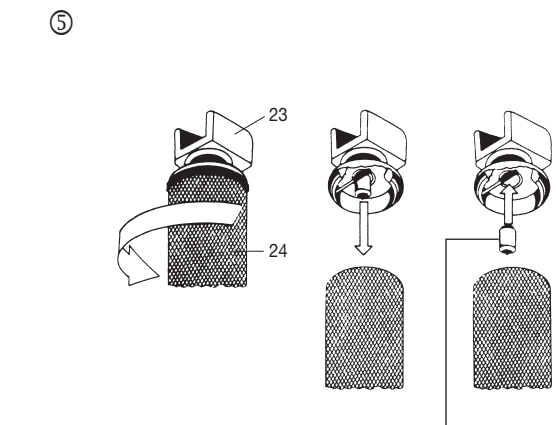
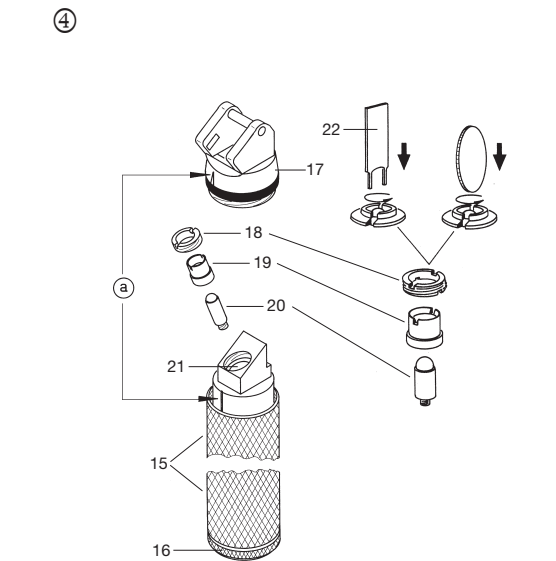
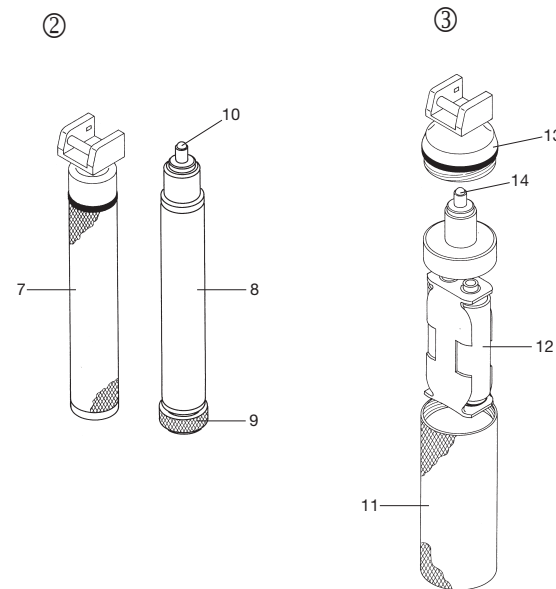
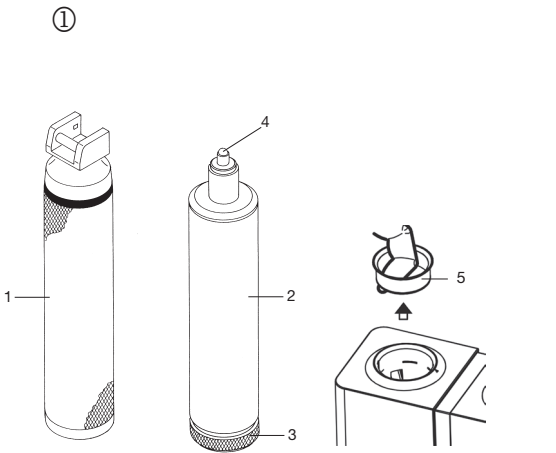
Cette poignée se compose d'une douille (24), d'un boîtier dévissable pour piles ou batterie et la tête de la poignée (23).

Changement de piles : Les piles usées sont à retirer après avoir dévissé le bouchon inférieur. Il est recommandé d'utiliser exclusivement des piles alcalines type IER LR 14.

Changement d'ampoule : Dévissez la tête de la poignée et enlevez l'ampoule. Mettez à la place une nouvelle ampoule réf. X-001.88.035 et vissez la tête sur la douille de la poignée.

Nettoyage et stérilisation :

Autorisé : nettoyage avec un chiffon imbibé de solution désinfectante, stérilisation gazeuse après avoir retiré les piles.



Conforme à la norme : EN ISO 7376